

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE GENERATION BAGOUE » en abrégé  
« SNG-BAGOUE »

Siège ABIDJAN-COCODY, QUARTIER DE LA  
DJOROGOBIITE 1 NOUVEAU CHU ANGRE, BASE CIE, LOT  
1138, ILOT 116, SECTION N/D PARCELLE N/D 06 BP 2352  
ABIDJAN 06, Lot 1138, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE GENERATION  
BAGOUE » en abrégé « SNG-BAGOUE »

Objet : le négoce, l'achat et la vente de produits agro-pastoral et halieutiques.

transformation industrielle ou artisanale  
produits et matières agro-pastoral et halieutiques.

la création et exploitation de plantation  
agricoles, de fermes et d'étangs piscicoles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,100,000 F CFA divisé en (110.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 110 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY, QUARTIER DE LA  
DJOROGOBI 1 NOUVEAU CHU ANGRE, BASE CIE, LOT  
1138, ILOT 116, SECTION N/D PARCELLE N/D 06 BP 2352  
ABIDJAN 06, Lot 1138, Ilot 116

Dirigeant(s) M COULIBALY VALLY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07170 du 15/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88714/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

